Carte Caf Vac.loisirs	Assurance (**1**)	Avis d'imposition 2012 (**2**)	Jug.div	Fiche sanitaire	Justif. Dom (si changement)	RIB Contrat de PA (**3**)
Liste des documents à fournir (ne pas cocher les cases réservées à l'administration)						

FICHE D'INSCRIPTION AUX ACTIVITES RESTAURATION SCOLAIRE, ALAE, ALSH, GARDERIE ANNEE SCOLAIRE 2013-2014

Enfants	**Enfant 1**	**Enfant 2**	**Enfant 3**	**Enfant 4**
Nom				
Prénom				
Né(e) le				
Ecole/Classe				

Composition du foyer de l'enfant :

Représentant(e) 1 détenteur de l'autorité parentale	**Représentant(e) 2 détenteur de l'autorité parentale**
Mère ☐ Père ☐ Autre Personne ☐	Mère ☐ Père ☐ Autre Personne ☐
Nom : ----------	Nom : ----------
Prénom : ----------	Prénom : ----------
Adresse : ----------	Adresse : ----------
_____	_____
Date de naissance : _____	Date de naissance : _____
Tél du domicile : ----------	Tél du domicile : ----------
Tél portable : ----------	Tél portable : ----------
Courriel : ----------	Courriel : ----------

Attention : Veuillez communiquer tout changement de coordonnées ou de situation intervenant au cours de la scolarité de votre enfant auprès de la Régie.

Pour les parents divorcés, fournir la photocopie du jugement de divorce ou le protocole d'accord.

Nom et Adresse de facturation :

Préciser courriel si paiement par internet : _____

Merci de contacter la régie en cas de paiement par alternance ou toute autre situation de paiement (famille d'accueil, tuteur….)

Tél : 05.61.37.74.01 **e-mail** : regie.generale@mairie-saintjean.fr

Nom et prénom des personnes * autorisées à prendre en charge l'enfant	**A contacter en cas d'urgence (décharge de responsabilité) (oui/non)***	**Téléphone ***	**Lien avec l'enfant**

*** Mention obligatoire**

PRE-INSCRIPTION ALSH
(Accueil de loisirs sans hébergement)

Mercredis et vacances scolaires

Oui Non

La préinscription ne vaut pas réservation mais permet de savoir que votre enfant est susceptible de fréquenter cette activité. Les réservations s'effectuent directement sur le Kiosque Familles par internet ou auprès de l'ALSH (formulaire à retirer sur place).

Carte d'allocataire « vacances et loisirs » CAF à remettre impérativement à la régie (si ouverture de droits)

Nom du Comité d'Entreprise (si participation) _____

Si CE Airbus ou autre, fournir le formulaire correspondant.

N° Allocataire CAF : _____ Nom de l'allocataire :

PRE-INSCRIPTION CANTINE ET GARDERIE MERCREDI MIDI

Mercredis après la classe, de 12h à 14h.

Oui Non

La préinscription ne vaut pas réservation mais permet de savoir que votre enfant est susceptible de fréquenter cette activité. Les réservations s'effectuent directement sur le Kiosque Familles par internet ou auprès de l'ALSH (formulaire à retirer sur place).

RESERVATION RESTAURATION SCOLAIRE LUNDI, MARDI, JEUDI et VENDREDI

Réservation régulière *

Date d'effet d'inscription : …….

Pour toute allergie et/ou intolérance alimentaire, se reporter impérativement au document « Allergie ou intolérance alimentaire en restauration scolaire, garderie et ALSH » joint au présent dossier.

NB. Repas avec évictions gérés : sans porc, sans viande, sans viande rouge, sans œuf, sans poisson, pauvre en lait.
En cas de questions sur la composition des menus, contact : Direction CLAE ou Responsable Service Restauration au 0561376314 ou 0633009707.

Cantine et ALAE midi	LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI
Enfant 1				
Enfant 2				
Enfant 3				
Enfant 4				

Changement Cantine : Pour tout changement en cours d'année, prévenir directement la régie (voir règlement intérieur pour modalités d'annulation).

Cette inscription vaut commande de repas pour l'année 2013/2014 et donc facturation.
Aucune autre fiche de réservation ne vous sera demandée dans l'année.
Les réservations supplémentaires ou annulations en cours d'année s'effectuent directement sur le Kiosque Familles par internet ou auprès de la régie. Annulation la veille avant 9h sans facturation.
Aucune réservation ou annulation ne pourra être prise en compte par les enseignants ou le personnel de cantine.

Fréquentation et réservation irrégulière

Cantine : Merci de réserver directement auprès de la régie au plus tard 48h à l'avance (jours ouvrables du lundi au vendredi) ou sur le Kiosque Familles.
Tél : 05.61.37.74.01 **e-mail** : regie.generale@mairie-saintjean.fr

RESERVATION ALAE (Accueil de Loisirs Associé à l'Ecole)
(Accueil matin, midi et soir)

L' ALAE concerne tous les enfants présents à la restauration scolaire, ainsi que les matins avant l'école et le soir après les cours. La réservation cantine entraine automatiquement une réservation ALAE.

Veiller à bien compléter le dossier de contractualisation ALAE joint.
Les familles ont le choix entre 3 formules de contractualisation pour l'ALAE.
A défaut de réponse, la formule 1 « Contrat préférentiel » sera retenue.

Mode de fréquentation de l'ALAE (matins et soirs) :
Merci de renseigner impérativement les présences prévisionnelles de votre (vos enfant(s)
Enfant (Nom/Prénom) _____

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Matin (7h30-8h50)					
Soir (16h15-18h30)					

Enfant (Nom/Prénom) _____

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Matin (7h30-8h50)					
Soir (16h15-18h30)					

Enfant (Nom/Prénom) _____

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Matin (7h30-8h50)					
Soir (16h15-18h30)					

Information : Possibilité d'annuler la fréquentation de votre enfant à l'ALAE du soir auprès de la Direction de l'ALAE par mail, SMS ou appel téléphonique.

Autorisations de sorties uniquement pour un enfant scolarisé en élémentaire :

Nous soussigné(e)s----------
Responsables légaux

. Autorise mon enfant (nom/prénom) _____à quitter seul la structure d'accueil
ALAE Oui Non
Garderie Oui Non
ALSH Oui Non

. Autorise mon enfant (nom/prénom) _____à quitter seul la structure d'accueil
ALAE Oui Non
Garderie Oui Non
ALSH Oui Non

. Autorise mon enfant (nom/prénom) _____à quitter seul la structure d'accueil
ALAE Oui Non
Garderie Oui Non
ALSH Oui Non

- autorise en cas d'accident, le responsable à prendre toutes les mesures d'urgences nécessaires (si fiche sanitaire impérativement fournie) Oui Non
- décharge l'ALAE de toutes responsabilités en cas de sortie scolaire de mon enfant durant ce temps. Oui
- Autorise les services de la commune, sans contrepartie financière, à photographier où à filmer mon enfant et à utiliser ces images sur les différents supports qu'elle contrôle ou lors des événements qu'elle organise (Bulletin municipal, site internet, usage interne au ALAE…) Oui Non
- M'engage à respecter les règles d'inscription et de paiement et avoir pris connaissance du Règlement intérieur.

Je soussigné(e) (Nom)…… (Prénom) ……
agissant en qualité de : Père☐ Mère☐ Tuteur☐ *(Fournir document attestant de la qualité)*

- certifie l'exactitude des renseignements complétés par mes soins dans ce dossier et m'engage à signaler immédiatement toute modification au Service Education de la Ville de Saint Jean.
- **certifie être titulaire de l'autorité parentale nécessaire à l'établissement de la présente demande et effectuer cette démarche en accord avec le parent non signataire.**

Il est rappelé que l'usager qui emploie un faux nom ou un faux état civil dans un acte public ou un acte administratif destiné à l'autorité publique, qui produit une attestation ou un certificat falsifié, encourt les peines prévus aux articles L433-19 et L441-7 du code pénal.

Fait à ……, le ……
Signature(s)

Précédée(s) de la mention « lu et approuvé »

Dossier à retourner à la régie générale avant le 14 juin 2013

Avis d'imposition 2013 SUR REVENUS 2012

Dès réception de votre avis d'imposition 2013 sur les revenus 2012, il est impératif de transmettre ce document à la régie générale afin de compléter votre dossier, déterminant ainsi votre Quotient Familial.
Le tarif correspondant à l'avis d'imposition 2012 sur revenus 2011 sera appliqué seulement pour la facture de septembre. Ensuite, le tarif maximum sera appliqué sans effet rétroactif aux parents qui n'auraient pas fourni le nouvel avis.
Dépôt avant le 30 septembre dernier délai à la régie générale, à la Mairie (ou dans la boîte aux lettres Mairie, sous enveloppe cachetée avec mention « régie générale »).
Les familles n'ayant pas reçu cet avis dans ce délai (ex : artisans, commerçants…) sont invités à se faire connaître à la régie, tél: 05.61.37.74.01

Possibilité de bénéficier d'un crédit d'impôt

Vous pouvez bénéficier, sous conditions, d'un crédit d'impôt pour vos frais de garde d'enfants de moins de 6 ans (l'ALAE étant considéré comme un mode de garde hors du domicile).Votre enfant doit être âgé de moins de 6 ans le 1er janvier de l'année d'imposition (c'est à dire être né en 2004 et après, pour les impôts 2010 déclarés en 2011) et être à votre charge.
Pour en bénéficier, merci de prendre contact avec la Régie générale qui vous fournira une attestation de présence.

A compter de septembre 2013, les redevables auront, en plus des modes de paiement habituels (chèque, espèces, prélèvement automatique), la possibilité de régler leurs factures mensuelles par carte bancaire auprès de la Régie 4 chemin du Bois de Saget à Saint-Jean ou par internet à partir du Kiosque Familles. Le manuel d'utilisation sera transmis courant septembre aux familles.
Attention : l'accès au Kiosque Familles n'est possible que si le présent dossier est retourné à la régie dûment complété.

Conformément aux dispositions de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, ce traitement de données fait l'objet d'une déclaration auprès de la CNIL. Les informations recueillies et enregistrées sont réservées à l'usage du Service Education de la Ville de Saint-Jean. Il est rappelé aux usagers qu'ils disposent d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition qu'ils peuvent exercer auprès de Madame le Maire de Saint-Jean, 33 ter Route d'Albi, 31240 Saint-Jean, contact service Education : tél. : 0567200020 ou education@mairie-saintjean.fr.